



FONDATION STANISLAS
POUR L'ÉDUCATION

Soutien des actions de Solidarité Pour l'Éducation

Coupon-réponse à adresser avec votre chèque à : Fondation Stanislas
Pour l'Éducation, 22 rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris

Bienfaiteur

Je vous adresse un don de :

- 150 € 300 € 500 €
 1 000 € 5 000 € 10 000 €
 Autre : €

et souhaite recevoir un reçu fiscal*

- Impôt sur le Revenu
(66 % de réduction*)
 Impôt sur les Sociétés
(60 % de réduction*)
 IFI (Ancien ISF)
(75 % de déduction*)

Chèque à l'ordre de :
Fondation Stanislas Pour l'Éducation

Civilité :

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Mon n° de téléphone :

.....

Adresse email :

.....@.....

*Attention un même chèque ne permet qu'une seule catégorie de déduction fiscale.

Possibilité de faire un don en ligne sur le site fondationstanislas.org

Fondateur pour l'avenir

- Je souhaite être contacté personnellement
et en toute discrétion au sujet des legs
et donations par un membre
du Conseil d'Administration de la Fondation.

Pour toute information
contacter Joseph-Émile Serna
06 20 62 96 35

Protection des données personnelles

J'accepte que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par La Fondation Stanislas Pour l'Éducation - 22 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris. Elles sont destinées uniquement à la relation aux donateurs et aux tiers mandatés par La Fondation Stanislas Pour l'Éducation à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant par courriel : info@fondationstanislas.org.

Quel que soit votre soutien, adressez-le à :
Fondation Stanislas Pour l'Éducation
22 rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris

Particulier assujéti à l'Impôt sur le Revenu (déductions maintenues en 2018 puis 2019) :

Votre don est déductible à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple : montant du chèque 1 000 €, réduction d'impôt 660 €, coût réel pour vous 340 €.

Particulier assujéti à l'IFI

Votre don est déductible à hauteur de 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Par exemple : montant du chèque 3000 €, réduction d'impôt 2 250 €, coût réel pour vous 750 €.

Entreprise assujétié à l'Impôt sur les Sociétés :

Votre don est déductible à hauteur de 60 % de votre Impôt sur les Sociétés dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires.

Par exemple : montant du chèque 10 000 €, réduction d'impôt 6 000 €, coût réel pour l'entreprise 4 000 €.